



Samedi 20 janvier spectacle « Le petit cabinet de curiosités du pays -hors-du-temps »

"Le petit cabinet de curiosités du pays-hors-du-temps" propose une visite guidée de l'île du célèbre Peter Pan par la comédienne Leslie Evrard



de la Compagnie Zusvex.. On y rencontre une bande de garçons perdus, des pirates, des indiens, des bêtes sauvages et bien d'autres créatures fantastiques. La visite se fait en deux temps : les spectateurs sont d'abord amenés à découvrir l'île à travers les explications de la Conservatrice (sans aucun doute une ancienne enfant perdue) puis sont ensuite invités à s'approcher du cabinet et à découvrir par eux-mêmes les différentes pièces de la collection.

à partir de 7 ans / deux représentations
14h30 et 16h30.

Vendredi 19 janvier à 18h30 : Soirée pyjama

Tu as entre 3 et 6 ans, ton doudou et toi adores les histoires... alors viens accompagné de tes parents pour une soirée pyjama emmitoufflé sous la couette pour écouter des histoires à la lueur de ta lampe de poche ou frontale. Cette année le thème de la nuit de la lecture sera le corps, le corps en mouvement ou le corps bien blotti au chaud pour un moment de douceur au creux de l'hiver.

Réservation sur le site du Quatro.

Du 5 janvier au 28 février Exposition « Les hommes fleurs »

Loïc Tréhin a réalisé cette série de 21 gravures illustrant la vie d'un peuple plusieurs fois millénaires habitant sur la petite île de Siberut, à l'ouest de Sumatra en Indonésie, au coeur de la forêt tropicale ; les Mentawai surnommés les « hommes fleurs ».



Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h
Le vendredi de 12h à 18h
Le samedi de 10h à 18h
Le dimanche de 14h30 à 18h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est fermé au public ce mois de janvier. Le Carton Voyageur rouvre ses portes au public à partir du 1^{er} février.

BONNE ANNÉE VITAMINÉE ET PÉTILLANTE,
À FORTE TENEUR EN SUCCÈS ET EN BONHEUR.

QUE LA RÉUSSITE ET LA JOIE S'INSTALLENT EN VOTRE DEMEURE,
ET VOUS COMBLENT DE 1000 BONHEURS.

QUE LA FORCE DE L'AMOUR ET DE L'AMITIÉ HABITE VOTRE CŒUR.
QUE VOTRE QUOTIDIEN SOIT DÉNUÉ DE TOUTE DOULEUR.

EXCELLENTE ANNÉE 2024 PLEINE D'ÉNERGIE ET DE DOUCEUR !
QUE L'AN NOUVEAU SOIT UN CHEMIN DE SPLENDEUR.

HEUREUSE ANNÉE

2024

À VOUS...

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Bulletins municipaux et Agendas 2024 : les éditions 2024 sont arrivées et les distributions ont commencé pour chaque foyer baldivien. Si à la mi-janvier vous avez été oubliés, vous pouvez vous en procurer un à l'accueil de la mairie.



Patinoire éphémère : venez découvrir la patinoire synthétique installée à l'Idée'Halle et ouverte à tous pendant les vacances scolaires, sous la houlette du club de patin. Jusqu'au dimanche 7 janvier inclus, ouverte tous les jours de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h30.

Crèche de la Chapelle de Cranne : comme chaque année, la crèche panoramique de la chapelle de Cranne est ouverte au public les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 17h30 jusqu'au 7 janvier et pendant les week-ends de janvier par la suite. Venez découvrir en famille la scène de la nativité nichée au coeur de la Bretagne d'autrefois.



Collecte de sapins de Noël : donner son sapin à recycler, c'est valoriser les déchets et éviter un aller-retour en déchetterie. Du 8 au 19 janvier, trois points d'apports pour vos sapins de Noël sont installés sur les parkings suivants : Avenue du Gourandel, Place du Champ de Foire et parking du Scaouët.

Listes électorales : pensez à vous inscrire en mairie ou en ligne sur le site du service public. Il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Le prochain scrutin : les élections européennes le 9 juin 2024.



Dossier de subvention : vous êtes une association et vous souhaitez bénéficier d'une subvention de la ville, le formulaire de demande est disponible sur le site Internet de la ville. Il est à rendre complété avant fin janvier.



Zone bleue : une campagne de vérification de l'apposition du disque en zone bleue est lancée. Des disques bleus sont à votre disposition gratuitement en mairie.

CCAS

Facebook : le CCAS possède désormais sa propre page Facebook nommée "CCAS de Baud". N'hésitez pas à suivre cette nouvelle page pour ne rien rater des prochaines actualités.



Illiwap : le CCAS dispose maintenant de sa station ILLIWAP, pensez à vous abonner.



Pour bien vieillir : le CCAS vous propose de vous inscrire à des ateliers autour de la mémoire se déroulant de 14h à 16h30 à la salle Narcisse Chaillou tous les mardis du 9 janvier au 2 avril. Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale. Tout au long des séances, des conseils et astuces sont donnés au groupe.

J'économise l'eau : conseils et astuces pour économiser l'eau au quotidien en collaboration avec UFC Que Choisir. Le samedi 20 janvier de 10h à 12h à la salle Narcisse Chaillou sur inscription.



Pour toutes inscriptions et renseignements, contactez le CCAS de BAUD au 02 97 08 01 46.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 6	Salle du Scaouët	Loto organisé par l'Avenir Cycliste Pays de Baud et animé par Marie JP Animation. Ouverture des portes à 18h à la salle du Scaouët.
Lundi 8	Le Quatro	Conférence autour du film documentaire Les Gueules Bleues de Guerlédan, de Jean Luc Chevé, proposée à 14h par le groupe Histoire et Patrimoine du pays de Baud.
Dimanche 21	Salle du Scaouët	Loto de Baldimômes animé par Solange à 14h au profit des projets pédagogiques de l'école du Centre. Buvette et restauration rapide sur place. Ouverture des portes à 11h30.
Vendredi 26	Collège Mathurin Martin	Portes ouvertes du collège de 17h15 à 20h. Le personnel et les élèves sont là pour vous renseigner sur l'organisation de l'établissement et sur les formations proposées.
Dimanche 28	Salle du Scaouët	Projection d'un extrait du film « L'illusion de l'abondance » suivie d'une conférence - débat organisé par CCFD Terre Solidaire sur le thème de la justice économique de 14h30 à 17h.

Gaz de ville : dans le cadre de la convention "Petites villes de Demain", les Baldiviens peuvent bénéficier d'un raccordement gratuit au réseau de gaz par GRDF. L'offre est réservée aux branchements situés à moins de 35 m du réseau, la liste des rues concernées est disponible en mairie. GRDF vous accompagne également dans la conversion des chaudières fioul par des chaudières à haute performance énergétique. Des permanences sont organisées en mairie le **mercredi 27 mars** et le **vendredi 5 avril de 9h à 12h**.



Prévention des intoxications par le monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes. Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15, 114) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

